

Hystrix dans le département des Côtes-du-Nord et en a envoyé à la Société de nombreux exemplaires pour être distribués aux personnes présentes à la séance.

M. Malinvaud fait remarquer que l'*Isoetes Hystrix* est une espèce méridionale qui, avec quelques autres, remonte à l'ouest jusque dans le nord, en suivant le littoral.

A propos de cette communication, M. Duchartre raconte que Durieu de Maisonneuve, ayant été prié par un de ses amis, pendant son séjour en Algérie, d'ouvrir l'estomac des oiseaux qu'il pourrait se procurer, afin de noter la nature des aliments et spécialement les grains dont se nourrit chaque espèce, trouva un jour dans le gésier de l'un d'eux des petits corpuscules arrondis qu'il ne connaissait pas. Son attention s'étant portée en même temps sur le gazon qu'il avait à ses pieds, il vit qu'il était formé d'*Isoetes* dont les fructifications étaient entièrement semblables aux corpuscules qu'il avait sous les yeux.

M. Cornu dit que la découverte des *Isoetes* aux environs de Bordeaux fut également accompagnée de circonstances assez singulières. Durieu de Maisonneuve, persuadé qu'on devait rencontrer ces plantes dans la Gironde, était allé à leur recherche avec quelques amis. Après une longue course infructueuse, on s'était assis sur une pelouse pour déjeuner. Durieu, donnant divers détails sur les petits végétaux qu'on cherchait, insistait sur les différences qui distinguent leurs feuilles de celles des Graminées, et, à l'appui de sa description, il déracina avec sa fourchette une touffe du gazon sur lequel on était assis et qu'il supposait formé par des Graminées ; or il s'aperçut que la pelouse était un tapis d'*Isoetes*.

M. J. Vallot, secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

TROISIÈME NOTICE SUR QUELQUES PLANTES CRITIQUES OU PEU COMMUNES,
par M. Antoine LE GRAND (1).

Diplotaxis intermedia Schur. — Ne paraît différer du *D. muralis* DC. que par des tiges plus abondamment feuillées, par les lobes des feuilles plus nombreux, plus profonds, plus aigus.

(1) Voyez le Bulletin, t. XXVIII, p. 52, et t. XXX, p. 68.

Des échantillons que j'ai récoltés dans la Loire, à Andrezieux, me semblent tout à fait analogues à la plante que je possède de Transylvanie.

Dianthus attenuato-monspessulanus Richter et Loret (*Bull. Soc. bot. de France*, t. XXVII, page 270). — Pyrénées-Orientales : coteaux boisés de Vernet-les-Bains, juillet 1883.

Les notes que M. Loret donne à sa plante sont parfaitement reproduites par celle-ci : le calice est celui du *D. attenuatus*, mais les pétales sont profondément dentés, à laciniures bien moindres cependant que dans le *monspessulanus* ; j'ajouterai que mes échantillons ont la coloration verte de ce dernier et non la teinte foncée glaucescente de l'*attenuatus*. Les affinités de cette plante avec les deux parents ne sont pas douteuses.

Mes spécimens, comparés au *D. Warionii* ou *D. catalonico-monspessulanus* Timbal-Lagr. (*Essai monogr.*, p. 20), ont les feuilles bien plus longues et les dents des pétales plus profondes.

Le *D. attenuato-monspessulanus* a déjà été signalé dans les Pyrénées-Orientales, à Thués (Loret, *loc. cit.*) et le *D. Warionii*, dans les Albères, à la vallée de Lavail (Timbal et Warion).

Leucanthemum meridionale Le Grand (*Bull. Soc. bot. de France*, t. XXVIII, p. 56). — Le frère Saltel, qui a découvert cette forme intéressante, m'a adressé des notes prises sur le vif qui me permettent de compléter comme il suit ce que j'en ai dit précédemment :

Diffère du *L. vulgare* par sa souche et son port grêles ; ses tiges plus courtes, simples ou peu rameuses, très cassantes ; ses fleurs petites ; ses feuilles un peu charnues, les inférieures étroites et allongées, longuement atténuées en pétiole à la base, à lobes atteignant souvent la nervure médiane ; les moyennes linéaires, à dents profondes, étalées, souvent déjetées. Écailles de l'involucre pâles ou bordées de brun ; achaines plus gros que dans le *L. vulgare*, à côtes plus larges et plus saillantes. Plante d'un vert sombre, pourvue d'un suc propre, odorante, surtout au moment de l'anthèse. Floraison de quinze jours plus tardive que celle du *vulgare*, dans les mêmes lieux.

Il paraît que ce *Leucanthemum* a donné lieu à une méprise qu'il convient de signaler. Ce serait cette forme que, d'après le frère Saltel, l'auteur du *Catalogue des plantes de l'Aveyron* aurait indiquée au puy de Wolf, sous le nom de *L. graminifolium* : ce dernier ne se rencontre point dans cette localité.

Hieracium florentinum All. — Parmi les nombreux échantillons d'*H. caricinum* Arv.-Touv., reçus de Bastia de M. Debeaux, s'est rencontré un exemplaire rapporté par M. Arvet-Touvet au *florentinum*, comme « *forma subcymosa pseudo-præalta* ». L'*H. florentinum*

n'avait pas encore été signalé en Corse (conf. *Bull. Soc. bot. de France*, t. XXX, p. 70).

Hieracium subrude Arvet-Touvet! — Loire: rochers des bords du Lignon, à Boen! 17 juillet 1868 et bois de Pins au-dessus de Courreau, 22 juillet 1871! « Se distingue du *buglossoides* principalement par son péricline plus petit, verdâtre et non noirâtre, par ses poils sétiformes, courts et non allongés, par sa teinte vert glaucescente et non glauque, par ses feuilles brusquement et non très insensiblement atténuées en pétiole, etc.; néanmoins l'un et l'autre ne sont peut-être que deux sous-espèces de l'*H. onosmoides* Fries » Arvet-Touvet *in* Sched.!

Hieracium Liottardi. Vill. — L'indication que j'ai donnée précédemment de cette espèce à Culoz, dans l'Ain, ayant été critiquée un peu vivement par Déséglise, j'ai dû m'en référer au sagace monographe de ce genre, M. Arvet-Touvet, qui a confirmé ma détermination de la manière suivante: « Conforme à la description et à la figure de « Villars ». — Je reconnais toutefois que les *Hieracium Liottardi* et *andryaloides* sont bien voisins, et qu'il conviendra peut-être de les réunir spécifiquement.

Hieracium Legrandianum Arvet-Touvet! sp. nov. — Voici la description que m'a communiquée l'auteur: « E. sect. *Pseudocerinthoidea* Koch, grege *Amplexicaulia* Fries, *H. cordato* Scheele vicinum. — Habitus fere omnino *H. cordifolii* Frœl., *H. neocerinthi* Fries, quoque non absimile, sed undique glandulosum, etc. Phyllopodum et eriopodum pilis niveis, sericeis, simplicissimis. Caulis gracilis sed firmus, farctus, haud facile comprimendus, subflexuoso-erectus, circiter 2-3 decim. altus, a basi ad apicem dense glandulosus, 2-4-phyllus, superne vel a medio ramosus, subcorymbosus, oligo-vel polycephalus (pili glandulosi pallidi, albido-luteoli). Periclinium subparvum, squamis acuminatis, nisi intimis parum acutis, subadpressis; ligulæ ciliatæ, stylo luteo. Receptaculum dense pilosum, quasi lanatum. Achenia matura pallide fulva, sublutea. Folia denticulata, subintegerrima vel parum dentata, pilis glandulosis minutis dense obsita et ab eis quasi vellerea, basilaria anguste-subovato-lanceolata, mucronata vel acuminata, in petiolum villosum (villo molli, niveo, caduco) attenuata, caulina 2-4, basi subamplexicaulia, lanceolata, acuminata, unum alterumve obscure panduræformia. » — Juin-Juillet, Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales), d'où cette espèce m'a été rapportée par M. Germain, naturaliste-voyageur; Prats de Mollo, in herb. Freyn (teste Arvet-Touvet).

OBS. — Cette forme, une des plus belles du groupe *Amplexicaulia*, ne peut être comparée qu'à l'*H. cordatum* Scheele, dont elle se rapproche par le port, mais dont elle se distingue bien par ses poils d'un blanc de neige et soyeux et non simplement blanchâtres, à peine denticulés à une

forte loupe, et non assez fortement dentés ; par son réceptacle *tomenteux laineux* et non simplement hérissé, par ses achaines jaunâtres et non noirâtres, par ses styles jaunes, et non bruns, par ses ligules fortement ciliées, etc.

Scrofularia alpestris Gay. — Aveyron ; bois de Costemalle, près de Salles-Curon, où il abonde à 850 mètres d'altit. ; arrondissement de Millau. Cette espèce n'était indiquée par Bras qu'à l'Aubrac, où elle était déjà connue de Prost (voy. Lamotte, *Prodr.*, p. 561). La découverte de cette intéressante localité est due au frère Saltel.

Mentha nepetoides Lej. — Aveyron : bords du Lot, à Livinhac-le-haut, 22 août 1883 (frère Saltel).

Ces spécimens sont tout à fait comparables au n° 124 de l'*Herb. Norm.* de Schultz, quant au port, à la forme des feuilles, dont la couleur est blanchâtre pâle en dessous ; leurs épis sont seulement un peu plus grêles et la villosité moins abondante. Mais l'échantillon publié sous le n° 23 de l'*Exsiccata* Malinvaud est aussi bien moins velu blanchâtre que la plante de Schultz. Celle du Lot tient le milieu sous ce rapport.

Allium ochroleucum W. K. — Aveyron : forêt des Palanges (arrondissement de Rodez), à 850 mètres d'altitude, en société avec *Allium victorialis*. Découvert par le frère Couderc et communiqué par le frère Saltel.

L'*Allium ochroleucum* n'a pas encore été signalé en France, et c'est par erreur que Grenier et Godron, dans la *Flore de France*, t. III, p. 211, en ont fait un synonyme de l'*A. ericetorum* Thore. Il diffère de ce dernier par ses capitules plus gros, à fleurs plus serrées, jaunes (*ochroleuci*) ; parfois lavées de rose, ainsi que la spathe (dans la plante de l'Aveyron), par ses feuilles plus larges, planes, atteignant 3-5 millimètres ; sa floraison plus précoce, puisque les échantillons récoltés le 15 juillet, à 850 mètres d'altitude, sont en pleine floraison, tandis que l'*Allium ericetorum* Thore, de l'Ouest et du Sud-Ouest, fleurit environ un mois plus tard (je possède des échantillons bien épanouis, recueillis le 16 septembre 1883, par M. Richter, dans les Basses-Pyrénées, et d'autres au commencement d'octobre dans la Loire-Inférieure), et présente des feuilles très étroites, un peu canaliculées, ne dépassant pas 2 millimètres de largeur ; de plus il a les fleurs blanches, un peu lavées de rose, jamais jaunes.

Je dois à l'extrême obligeance de M. Freyn (de Prague) d'avoir pu comparer l'*Allium* de l'Aveyron avec l'*ochroleucum* de la Croatie, dont il se rapproche tout à fait et dont il ne diffère que par la teinte purpurine qu'offrent souvent la spathe et le péricône.

A M. Marchesetti, directeur du musée de Trieste, je dois des échantillons du mont Concusso, en Istrie, qui se rapprochent beaucoup aussi de l'*Allium ochroleucum* par ses fleurs jaunes et ses feuilles planes ; mais

celles-ci ne dépassent guère 3 millimètres de largeur. Enfin M. Freyn m'a offert généreusement des exemplaires d'*Allium ericetorum* du Tyrol (de la localité où a été récoltée la plante publiée sous ce dernier nom par Kerner dans *Flora exsiccata austro-hungarica*), lesquels sont en effet bien voisins du type de Thore, dont ils diffèrent toutefois par les fleurs jaunes, les feuilles un peu plus larges, le port plus raide.

Une étude plus approfondie sur des échantillons plus nombreux en fleur et en fruit permettra de décider si les divers *Allium* en question doivent être réunis spécifiquement, ainsi que le propose Nyman dans le *Conspectus floræ europææ*, p. 739, ou si, au contraire ils constituent des espèces distinctes (1). Quoi qu'il en soit, la découverte de l'*Allium ochroleucum* type, dans l'Aveyron, constitue une importante acquisition pour la flore de France (2).

Carex cyperoides L. — J'ai eu la bonne fortune de visiter, le 13 septembre dernier, un étang desséché de la commune de Lassay, près de Romorantin (Loir-et-Cher), où pullulait cette curieuse espèce et d'en faire par conséquent une abondante moisson. L'étang en question, dit étang Bezard, n'avait, de mémoire d'homme, été desséché, et cette opération avait été nécessitée par la réparation de la chaussée. Il ne sera donc plus vraisemblablement mis à sec que dans des cas tout à fait imprévus, si bien que de longtemps notre espèce n'y reparaitra.

C'est à notre excellent et zélé confrère M. Martin, président honoraire du tribunal civil, connu de tous autant par sa sagacité que par son aménité et son extrême bienveillance, dont j'ai tout particulièrement en ce qui me concerne à le remercier bien cordialement, qu'est due cette remarquable découverte, faite le 4 août 1883.

Il a eu le plaisir, du reste, d'en constater une seconde localité dont il m'a fait part comme il suit : « Affriandé par cette découverte, je me suis » mis en quête des étangs à sec ; on m'en a indiqué cinq ou six que j'ai » visités, mais je n'ai eu la bonne fortune de retrouver le *Carex cyperoides* que dans un seul de ceux-ci, dans l'étang Dernier (7 août), sis » commune de Loreux, à un myriamètre à peine de Romorantin, et » encore, malgré mes recherches, je n'y ai trouvé que sept pieds : quatre » sont dans mon herbier, j'ai laissé les trois autres... »

(1) M. Kerner a publié, d'après ce que m'a écrit M. Freyn, une étude sur les *Allium suaveolens*, *ochroleucum* et *ericetorum* dans la *Gazette autrichienne de botanique* (1878).

(2) Note ajoutée pendant l'impression. — Voici les caractères distinctifs des *Allium ochroleucum* et *ericetorum*, d'après Kerner :

A. ochroleucum W. K. — Feuilles persistantes pendant la floraison, larges de 3 à 7 millimètres, planes, un peu épaisses, non enroulées par la dessiccation. Capsule mûre pas plus longue que le péricône.

A. ericetorum Thore. — Feuilles flétries en partie pendant la floraison, larges de 1 à 2 millimètres, ne dépassant pas la largeur de la tige ; minces, enroulées par la dessiccation. Capsules mûres dépassant la longueur du péricône.

On sait du reste que le *Carex cyperoides* se rencontre ordinairement dans ces conditions, et que c'est ainsi qu'il vient d'être retrouvé dans les environs de Paris. Enfin je rappellerai que, dans le bassin de la Loire, Boreau ne l'a cité qu'en Saône-et-Loire, d'où Puel et Maille l'ont distribué dans l'*Herb. des flores loc.*, n° 243.

Agropyrum obtusiusculum Billot exsicc. 4084. — Le type de Lange est assez peu connu. M. Boreau n'a pas peu contribué à la confusion, en déterminant sous ce nom des plantes différentes, se rapportant, les unes à l'*A. campestre* (forma *longiglumis*), les autres à des formes glaucescantes de l'*A. repens*. Celle qui nous occupe n'est probablement qu'une forme du premier. F. Schultz, à qui je l'avais également fournie, devait publier sous un nom nouveau la plante de la Loire (j'ignore si elle l'a été dans ses *centuries* posthumes). Auparavant il l'avait communiquée à M. Lange, qui, à la date du 18 avril 1874, lui écrivait :

« Je doute fortement que votre plante soit identique à mon *A. obtusiusculum*, au moins ce n'est pas la forme typique de nos dunes. Celle-ci a les feuilles presque entièrement enroulées (dans la plante de la Loire, elles sont, même après l'exsiccation, planes); notre plante a les épillets à 4-7 fleurs, la vôtre les a à 3-4 fleurs, et les épillets bien plus petits que ma plante. Ce pourrait être une forme de l'intérieur, mais je crois plutôt qu'elle doit être référée à l'*A. glaucum* R. et S. (peut-être la var. *microstachyum*)...

» Vous pourrez probablement obtenir le vrai *A. obtusiusculum* de M. Le Jolis, à Cherbourg, qui, l'année passée, l'a envoyé en abondance à notre Société botanique sous le nom d'*A. acutum* DC. Les échantillons récoltés à Cherbourg répondent parfaitement à mon *obtusiusculum*, qui, chez nous, n'est trouvé que dans les dunes de Zylland, le plus à l'ouest de notre flore. Celui-ci diffère considérablement de l'*A. laxum* Fr. (*A. affine* Dethard, qui est très commun chez nous et, si je ne me trompe, est le vrai *A. acutum* DC.). Au reste, je ne suis pas sûr que ma plante ne soit pas synonyme de l'*A. pycnanthum*, dont je n'ai pas vu d'échantillon; la description de Grenier et Godron me le ferait présumer. »

On voit, d'après les explications du savant M. Lange, combien sont encore critiquées toutes ces formes d'*Agropyrum*, malgré les nombreux travaux dont ce genre a été l'objet. J'ajouterai que, contrairement à l'avis de ce botaniste, la plante de la Loire ne peut pas être rapportée à l'*A. glaucum* (qui y est du reste assez fréquent), pas plus qu'à l'*A. obtusiusculum*, dont j'ai reçu depuis de très beaux échantillons de M. Le Jolis.

Asplenium Adiantum-nigrum L., var. *Lamotteanum* Héribaud. — L'avis que j'ai donné sur cette variété (*Bull. Soc. bot. de France*, t. XXX, p. 74) est confirmé par M. Déséglise, qui m'écrivait récem-

ment : « Je ne puis y voir, malgré la meilleure volonté, que l'*A. Serpentinii*. »

Campylopus polytrichoides De Not. — Très abondant sur les rochers schisteux des bords du Lot, à Agrès (Aveyron).

Campylopus brevifolius Schimp. — A ma prière, le frère Saltel a bien voulu rechercher cette rare espèce dans sa région classique, car c'est d'après les échantillons récoltés à Carcenac, dans l'Aveyron, que Schimper a constitué son espèce (conf. *Synopsis Muscorum europ.*, ed. 2, p. 106). Cet appel a porté ses fruits. Le zélé botaniste, dont nous ne sommes plus à compter les découvertes, a constaté le *Campylopus brevifolius* près de Livinhac-le-Haut, et me l'a envoyé en nombre pour être publié dans les *Centuries* de Billot, continuées par M. Vendrely (rochers schisteux à Laroque).

M. J. Vallot, secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

TRIBUS, SOUS-FAMILLES, FAMILLES UNISSANTES, par **M. D. CLOS**.

Adanson, dans ses *Familles naturelles de plantes*, n'admet comme *groupes naturels* que les familles, les genres, les espèces et les variétés, sans faire mention des *sections* en lesquelles il divise un certain nombre de familles, et que R. Brown introduit aussi, au même titre, en 1810 dans son *Prodromus floræ Novæ-Hollandiæ*. A.-L. de Jussieu se borne à indiquer par des chiffres les divisions admises par lui dans ses *Ordines naturales* (*Gen. plant.*), imité plus tard par Kunth (*Enum. plant.* 1833-1850); tandis que Ventenat fait précéder ces chiffres du signe \mathcal{S} (*Tabl. du règne vég.*), et que Bartling a cru devoir désigner les divisions primaires des familles par des lettres, les secondaires par des chiffres (*Ordines nat.* 1830).

A ma connaissance, le mot *tribu*, appliqué à la division des familles, apparaît pour la première fois en 1806 dans le *Synopsis plantarum in Flora gallica descriptarum* de Lamarck et de Candolle, mais d'une manière timide, et limité à un petit nombre d'entre elles : Champignons, Hypoxylées, Liliacées, Urticées, Jasminées, Rhinanthacées, Composées, Rosacées. En 1808, de Candolle soumet à l'Institut ses *Observations sur les plantes Composées ou syngenèses* réparties en trois tribus. En 1813, il fixe la valeur de ce mot (*Théor. élém. de la Bot.*, 1^{re} édit., 194), qu'on cherche en vain dans les trois derniers volumes de la *Flore française*,